

Réf: Dossier 405811

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE ZOLOTA »

Siège ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE, NON
LOIN DE LA PHARMACIE Y4, LOT 165, ILOT 14, Lot 165,
Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE ZOLOTA »

Objet : - ACHAT, VENTE, EXPORTATION ET IMPORTATION
DE L'OR BRUT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE, NON
LOIN DE LA PHARMACIE Y4, LOT 165, ILOT 14, Lot 165,
Ilot 14

Dirigeant(s) M KAKOU KOFFI PAUL EMILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02170 du 17/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24790/GTCA/RC/2025 du 17/04/2025

